



Nécessité d'un avocat pour le tribunal correctionnel?

Par **auroredc**, le **21/11/2012** à **15:28**

Mon mari s'est fait arrêté par les gendarmes dimanche après-midi et s'est fait contrôlé positif à l'ethylomètre.

Il avait 0,50mg/l au premier test et 30mn plus tard 0,48mg/l au deuxième test.

Il va être convoqué au tribunal correctionnel pour ce délit. C'est la première fois, son casier judiciaire est vide. dois-je prendre un avocat, que risque-t-il? Comment récupérer les pièces constituant le dossier ou au moins les consulter pour savoir ce que contient le PV.

Merci pour votre aide car cette situation m'angoisse.

Par **chris_idv**, le **21/11/2012** à **20:43**

Bonjour,

Dans la situation que vous décrivez un avocat n'est pas indispensable, mais fortement recommandé.

Cordialement,

Par **chaber**, le **22/11/2012** à **07:36**

bonjour

Chris_idv vous donne un bon conseil.

Seul un avocat peut avoir accès au dossier